

Offre de Stage Master 1 (3 mois)

Un modèle unique des Services Express Régionaux Métropolitains à la française?

Contexte de la mission

Les projets de Réseaux Express Régionaux (RER) au sein de métropoles françaises ne sont pas nouveaux mais les prises de position du Président de la République depuis fin 2022 sur ces projets ont provoqué un coup d'accélérateur de ces derniers : objectif de mettre en œuvre 13 projets de SERM d'ici 10 ans, accompagnement financier via les contrats de plan Etat-Région, transformation de la Société du Grand Paris en Société de grands projets, ...

Après un passage devant l'assemblée nationale en juin 2023, le cadre juridique et technique des futurs services express régionaux métropolitains (SERM) est actuellement en plein débat au Sénat.

Ces RER dorénavant appelés SERM pour Services Express Régionaux Métropolitains se distinguent du concept de RER francilien. Ils ne sont pas une transposition de celui-ci, ni même de ceux éprouvés en Allemagne (S-bahn) ou espagnol (RER de Madrid). Une des premières raisons est liée à leur périmètre puisque l'acronyme de SERM étend le principe de renforcement de l'offre ferroviaire à la mise en place en parallèle de lignes d'autocars express et également à la question prégnante d'organisation de l'intermodalité.

Une première lecture des projets de SERM dans leur composante ferroviaire semble faire émerger l'idée que ces projets ne renvoient pas au principe d'un seul modèle de RER métropolitain. Dès lors, le questionnement est le suivant : comment pourrait-on définir le « concept » des SERM pour les métropoles ? C'est dans cette problématique que se place le travail proposé pour ce stage.

Le travail demandé s'inscrit dans un travail de recherche exploratoire sur les SERM mené par le laboratoire MATRIS Cerema¹.

Missions du stage

L'objectif principal du stage est d'analyser les différents projets de SERM envisagés sur le territoire métropolitain français afin d'aider à la définition du concept applicable aux territoires métropolitains. Il doit permettre d'identifier les différents modèles envisagés selon les enjeux territoriaux. En effet, l'hypothèse de recherche est qu'il n'existe pas un modèle unique de SERM métropolitain au regard de la diversité des enjeux de métropolisation selon les territoires et de la morphologie des territoires.

La notion de modèle doit se comprendre multithématique. En effet, l'analyse devra s'intéresser à différentes thématiques liées au projet comme : les enjeux de chaque projet, les territoires mis en jeu, les objectifs affichés, la gouvernance mise en place, le type d'offre (services ferroviaires, services routiers par autocar), la forme du réseau envisagé (étoile, sillon, ...), le niveau de service de l'offre envisagé, la création de nouvelles haltes ferroviaires, les prévisions de fréquentation et report modal, le coût, le planning prévisionnel et le phasage, ...

Le périmètre d'investigation comprend les projets de SERM en cours de réflexion ainsi que le REME strasbourgeois, mis en place en décembre 2022 avec des adaptations attendues sur l'offre de service.

Les principales missions sont les suivantes :

- Analyser la place des projets de SERM dans la politique régionale de transports, dans la politique de mobilité des métropoles et intercommunalités concernées

¹ <https://matris.cyu.fr/>

- Analyser les différents projets de SERM à partir d'une grille d'analyse à définir : mise en évidence des points de convergence et divergence des principes retenus, des différentes configurations de forme de réseau.
- Un focus particulier sera mené sur l'évaluation du renforcement des dessertes ferroviaires : quelle amélioration de l'offre ferroviaire ? comment qualifier cette notion utilisée par la sphère publique de « choc d'offre » ?
- Proposer une typologie des SERM

Le travail s'appuiera sur un recensement de ces projets à partir des éléments rendus publics et de contacts à prendre avec les acteurs.

Profil souhaité

Formation suivie en géographie, aménagement de l'espace, urbanisme
Sens du relationnel
Curiosité intellectuelle
Travail en équipe
Qualité rédactionnelle
Maîtrise des outils cartographiques (cartes de synthèse attendues)

Modalités pratiques

Durée : stage de 3 mois, début souhaité à la mi-janvier 2024

Indemnisation : gratification selon la réglementation en vigueur

Accueil : le stage se déroulera à l'UMR MATRiS Cerema, à Lille (présentiel)

Encadrement du stage : Sophie HASIAK, chercheuse UMR MATRiS

Pour candidater, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 17 novembre 2023 à sophie.hasiak@cerema.fr en précisant dans l'objet du mail « candidature stage SERM ».

Une audition serait potentiellement envisagée courant 2^e quinzaine de novembre.